

LETTRES D'IVOIRE

Revue semestrielle

ISSN : 1991-8666

Site internet : <https://lettresdivoire.net/>

LETTRES D'IVOIRE

Revue Scientifique de Littératures,

Langues et Sciences Humaines

Site internet : <https://lettresdivoire.net/>

N° 037

Juin 2023

ADMINISTRATION

Directeur de Publication

Prof. Célestin Djah DADIE, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef

Prof. G. A. David Musa SORO, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef adjoint

Prof. Amara COULIBALY, Université Alassane Ouattara

Secrétaire de la revue

Prof. Edmond Yao KOUASSI, Université Alassane Ouattara

Responsable financier et marketing

Prof. Marie Laurence Léa N'GORAN POAME, Université Alassane Ouattara

Responsable financier et marketing

Prof. Logbo BLEDE, Université Félix Houphouët-Boigny

Chargé de la Production

Prof. Joachin Diamoi AGBROFFI, Université Alassane Ouattara

Délégué Afrique

Prof. Jacques NANEMA, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Délégué États-Unis

Dr Paul-Aaron NGOMO, Université de New York

Délégué Europe de l'Est

Prof. Anna KRASTEVA, Nouvelle Université bulgare

Délégué Europe France

Prof. Franklin NIAMSY

COMITÉ DE LECTURE

Dr Apollinaire Nomba ANGOHO, **Lettres Modernes**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Armand Josué DJAH, **Géographie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Thomas N'goh KOUASSI, **Philosophie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Paul N'dri AMON, **Espagnol**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Hubert Konan KOUADIO, **Allemand**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Fulbert Loukou KOFFI, **Lettres Modernes**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Joachin Diamoi AGBROFFI, **Sociologie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Pierre KRAMOKO, **Anglais**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Désiré Kouakou M'BRA, **Histoire**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Paulin Koléa ZIGUL, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Landry Aka KOMENAN (**Professeur Honoraire**), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Lazare Marcellin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Valy SIDIBE, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Abou NAPON, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Prof. Anna KRASTEVA, Nouvelle Université Bulgare, Bulgarie

Prof. Noël Guébi ADJO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Antony TODOROV, Nouvelle Université Bulgare, Bulgarie

Prof. Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA, Université Omar Bongo, Gabon

Prof. Daniel PAYOT, Ex Président de l'Université de Strasbourg, France

Prof. François N'guessan KOUAKOU (**Professeur Honoraire**), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Georges SAWADOGO, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

Prof. Ignace Guy-Mollet Ayenon YAPI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Ignace Zassely BIAKA, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Jacques DEGUY, Université Charles De Gaulle de Lille 3, France

Prof. Philippe Abraham Birane TINE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Prof. Amara COULIBALY, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Maxime SOME, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

Prof. Vincent OUATTARA, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

Prof. François KOUABENAN-KOSSONOU, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Louis OBOU, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Prof. Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Prof. Messan Komlan NUBUKPO, Université de Lomé, Togo

Prof. Omer MASSOUMOU, Université Marien Ngouabi de Brazzaville, Congo

Prof. Ramsès Thiémélé BOA, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Robert PICKERING (**Professeur Honoraire**), Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand 2, France

Prof. Urbain AMOA, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Prof. Jean-Pierre LEVET (**Professeur Honoraire**), Université de Limoges, France

Prof. Yacouba KONATE, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Zadi GREKOU (**Professeur Honoraire**), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Fulbert Loukou KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Mathias Gohy IRIE BI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Boiquaih Abou KARAMOKO, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Jean-François KERVEGAN, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, France

SOMMAIRE

LITTÉRATURES

Lettres Modernes

Parfait ILBOUDO , <i>L'intertextualité comme facteur de métissage dans Orphelins des collines ancestrales de Jacques Prosper BAZIÉ</i>	7-17
Bakary TRAORÉ , Diloman Issac KONE et Simon Kouakou ASSEMIEN , <i>Nomadisme intellectuel et critique et la biodiversité dans Voyage au Congo d'André Gide</i>	19-27
Laure Amino KONAN , <i>Les quatrains du dégoût, un langage de la déchirure</i>	29-41
Bernard Kouamé KOFFI , <i>L'esthétique dans l'écriture poétique de Senghor : le cas de chants d'ombre, un enjeu pour la réhabilitation de la culture négro-africaine ?</i>	43-55
Blandine AKA N'Guessan Epse Kintonou , <i>Clair de terre d'André Breton : une écriture poétique de l'humour</i>	57-65
Francois Kopoin KOPOIN et Kevin Koué BOUMY , <i>Poétique du dévergondage splénétique dans Les fleurs du mal</i>	67-79
Monique MOTTOH , <i>Le mouvement sonore : une esthétique de la mobilité dans Du mouvement et de l'immobilité de Douve</i>	81-92

Espagnol

Francis Kouamé YAO , <i>La guerra civil española, ¿Una cruzada?: el apoyo de la iglesia católica a los nacionalistas</i>	95-108
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

SCIENCES HUMAINES

Sciences du Langage et de la Communication

Alou AG AGOUZOU et Itous AG AHMED IKNAN , <i>Alphabet tifinagh et son rôle dans la préservation de la langue touarègue : une étude sur les défis et les enjeux d'une culture en danger</i>	113-128
Sillimana MAMAN , <i>Numérique et consolidation de la paix au Niger</i>	129-140
Ferdinand OTSIEMA GUELLELY , Lionnel KINDZIALA-KINDZIALA et Edouard N'GAMOUNSIKA , <i>Maternalisation du français à Brazzaville : motivations, effets et propositions équilibrantes</i>	141-150
Ndiange FALL , <i>Clarification conceptuelle de la notion de coordination et de subordination en français et en wolof</i>	151-160

Philosophie

Marie-Madeleine Koko SEKA épouse AKA , <i>Les conflits, les journalistes et la parabole : « Vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde »</i>	163-171
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Sociologie

Samba DIOUF , <i>Profil et origine familiale des enfants de la rue à Dakar</i>	175-185
---------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Musique

Matithia Riad KHALIL , <i>Quand le nouchi rencontre le jazz : une fusion linguistique et musicale vibrante</i>	189-202
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

ALPHABET TIFINAGH ET SON RÔLE DANS LA PRÉSERVATION DE LA LANGUE TOUARÈGUE : UNE ÉTUDE SUR LES DÉFIS ET LES ENJEUX D'UNE CULTURE EN DANGER

Alou AG AGOUZOU (E-mail : alouagagouzoum.ipu@yahoo.com / zoum1975@yahoo.fr)
Institut de Pédagogie Universitaire (IPU) - Bamako-Mali
Sciences de l'Éducation (Pédagogie-Apprentissage) Sciences du Langage (Linguistique-Didactique)
Itous AG AHMED IKNAN (E-mail: aesevou2005@yahoo.fr)
Professeur de Lettres Modernes, Directeur de l'Académie d'Enseignement (DAE) de Ségou-Mali

Résumé : *Cette étude détermine l'apport de l'alphabet tifinagh et son rôle dans la préservation de la langue et de la culture touarègues. L'hypothèse avancée postule que le tifinagh assume une fonction primordiale dans la préservation de la langue touarègue et le maintien de l'identité des Touaregs. Afin de répondre à la problématique, une approche méthodologique reposant sur l'analyse de contenu a été utilisée. Les résultats soulignent la place des tifinaghs dans la préservation de la langue des Touaregs et de leur langue.*

Mots clés : *Alphabet, Tifinagh, Langue, Touareg, Identité culturelle*

Abstract: *This study determines the contribution of the Tifinagh alphabet and its role in the preservation of the Tuareg language and culture. The hypothesis advanced postulates that Tifinagh assumes a primordial function in the preservation of the Tuareg language and the maintenance of the identity of the Tuaregs. In order to answer the problem, a methodological approach based on content analysis was used. The results underline the place of the Tifinaghs in the preservation of the Tuareg language and their language.*

Keywords: *Alphabet, Tifinagh, Language, Tuareg, Cultural identity*

Introduction

Aux indépendances, les pays africains ont exprimé un intérêt pour les Langues Maternelles (LM). Des progrès de codification ont été réalisés pour donner à ces langues le statut des Langues Nationales (LN). La reconnaissance de ces langues varie d'un pays à l'autre et d'une langue à l'autre. Dans cette démarche axée sur la promotion des langues africaines, le Mali occupe une position historique. Il a joué un rôle clé en accueillant la première conférence de l'UNESCO¹ qui s'est tenue du 28 février au 05 mars 1966 à Bamako. À cette conférence, il a été proposé d'utiliser un alphabet dérivé de l'Alphabet Phonétique International (API) qui a été conçu de manière à prendre en compte les particularités de chaque langue.

Au Mali, les alphabets "nationaux" ont été adoptés par des décrets pris en Conseil des ministres². Selon les avancées de la recherche, ces alphabets ont été améliorés pour mieux correspondre à la réalité scientifique de chaque langue, ainsi qu'aux besoins pédagogiques de l'alphabétisation des adultes. Dans le contexte du touareg du Mali, une évolution a été

¹ Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) : *Réunion d'un groupe d'experts pour l'unification des alphabets des langues nationales*, Bamako (Mali), 28 Février - 5 mars 1966, rapport final.

² Le Décret n° 85/PG du 26 mai 1967 fixant l'alphabet pour la transcription des langues nationales mandingue, peul, songhoy et tamasheq et le Décret n° 159 PG-RM du 19 juillet 1982 fixant l'alphabet pour la transcription de langues nationales.

constatée, avec le passage du modèle API vers le système d'écriture chamito-sémitique qui s'inspire également de l'alphabet latin. Dans cette optique, Ag Agouzoum (2019 : 447) a proposé un alphabet simplifié prenant en compte les phonèmes attestés en touareg. Le touareg se distingue des autres langues maliennes par son alphabet authentique et historique, le *tifinagh*³. Il comprend les caractères suivants : Θ, Ϟ, Λ, E, ï ; ʼ, I ; ʘ, #, ✱, ✱, ï, ï, II, C, l, ••• ; O, ⊙, ⊙, †, E, ::, ï, ï, ⚡, ⚡.

L'adoption du latin pour les langues maliennes, y compris le touareg qui possède déjà son alphabet, a engendré des contestations au sein de la communauté touarègue. Outre des préoccupations politiques, des arguments linguistiques ont été avancés, reprochant au *tifinagh* son incapacité à transcrire les caractéristiques phonétiques d'une langue, du fait que sa structure est consonantique. Il a été avancé aussi que le choix du latin revêt une dimension politique. Dans un souci d'unité, il est avantageux que toutes les langues maliennes soient transcrites par un seul alphabet, tout en permettant quelques adaptations tenant compte des particularités de chaque langue. Sur le plan linguistique, outre le caractère consonantique, il a été soutenu que l'adoption du *tifinagh* nécessiterait un aménagement linguistique du touareg, ce qui représente une charge supplémentaire par rapport aux autres langues.

L'argument linguistique avancé manque de rigueur, car les aménagements linguistiques sont appliqués à une langue spécifique, voire à un groupe de dialectes au sein d'une même langue. Aussi, l'argument politique semble peu pertinent, car l'adoption de plusieurs langues en tant que LN implique la reconnaissance de la spécificité de chacune.

Il convient de nuancer l'obstacle supposé relatif au système consonantique du *tifinagh*. L'arabe offre une illustration. En effet, bien qu'elle ait une origine consonantique, caractéristique de nombreuses langues chamito-sémitiques, cela n'a pas entravé son développement et son enrichissement par l'annotation des voyelles.

Parmi les défis auxquels est confronté le touareg figurent la diminution des locuteurs⁴, la marginalisation linguistique et la pression exercée par les langues dominantes.

Cette recherche s'appuie sur les études menées par des chercheurs spécialisés dans la linguistique berbère⁵ afin d'illustrer son cadre théorique. Cela implique d'examiner son

³ Cet alphabet ne rend pas compte la totalité des phonèmes des divers parlers touaregs.

⁴ Il s'agit du nombre de locuteurs de la langue touarègue qui diminue en raison du changement de mode de vie des Touaregs.

⁵ Ahmed Boukous, *Revitalisation de la langue amazighe : défis, enjeux et stratégies*, Rabat, Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), 2012, 359p.

Abdallah Boumalk « Conditions de réussite d'un aménagement efficient de l'amazigh », Rabat, Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) *Asinag*, 3, 2009, pp. 53-61

Abdellah Bounfour, « Manuscrits berbères (en caractères arabes) », Encyclopédie berbère [En ligne], 30 | 2010, document M34a, mis en ligne le 22 septembre 2020, consulté le 21 septembre 2021. URL:http://journals.openedition.org/encyclopedie_berbere/448 ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.448>

Salem Chaker, *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Paris, Editions du CNRS, 1984, 291p.

Salem Chaker, *L'écriture libyco-berbère. État des lieux et perspectives*, 2011, <https://www.centrederechercheberbere.fr/lecriture-libyco-berbere.html>. Consulté le 22/05/2023.

Gabriel Camps, « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », *Bulletin archéologique du CTHS*, 10-11b, 1977, p. 143-166.

utilisation, son adaptation aux particularités phonétiques de la langue et son impact sur la transmission intergénérationnelle de la langue et de la culture touarègues.

1. Problématique- démarche méthodologique, cadre conceptuel et approche théorique

La problématique de cette étude réside dans l'évaluation et le rôle de l'alphabet *tifinagh* dans la préservation de la langue et de la culture touarègues. Elle soulève la question délicate de l'interface des alphabets dans les pays francophones d'Afrique. (Galtier, 2014: 87-97). L'hypothèse formulée postule que l'utilisation de l'alphabet *tifinagh* revêt une importance capitale pour la vitalité et la sauvegarde de la langue et de la culture touarègues. Pour répondre à cette problématique, une approche méthodologique fondée sur l'analyse de contenu a été adoptée. Cela implique la collecte et l'interprétation d'éléments historiques et culturels en vue d'obtenir des données empiriques.

Le cadre conceptuel repose sur le lien entre l'évolution du *tifinagh*, la préservation de la langue touarègue et les défis auxquels fait face cette culture en danger (Ag Agouzoum, 1999). L'étude adopte une approche théorique combinant la linguistique appliquée et la sociolinguistique. Ces approches offrent des perspectives complémentaires. D'une part, la linguistique permet d'explorer les aspects diachroniques et structurels de l'alphabet *tifinagh*. D'autre part, la sociolinguistique se concentre sur les aspects sociaux de l'utilisation de l'alphabet *tifinagh* et de la langue touarègue.

2. Influence du contexte géographique et linguistique sur la langue touarègue

Les langues en contact avec le touareg sont : le songhoy, le maure (ou hassanya) et le fulfulde dans toutes les régions du nord, sauf Kidal où le maure reste le seul voisin. Avec la pénétration de l'islam dans le Sahara, le touareg a subi les assauts de l'arabe qui a quasi monopolisé la terminologie juridico-religieuse, particulièrement à Tombouctou. Dans cette région le vocabulaire agraire a été emprunté au songhoy. D'après les réponses des Touaregs interrogés dans le cadre de cette étude, il a été constaté que peu d'entre eux sont conscients que le mot "*azabana*" est un emprunt du songhoy. Ce terme, qui dans la langue songhoy signifie "prends-le, (mais tu devras) le rembourser", est le produit d'une adaptation de la morphologie touarègue. En touareg, les empruntés sont difficiles à distinguer car ils sont assimilés au lexique de base.

À Kidal, le touareg a été influencé par l'arabe depuis le retour dans les années 1980, des jeunes qui avaient quitté le Mali pour l'Algérie et la Libye. Ces emprunts s'expliquent, en partie, par un attrait pour l'exotisme et le désir de se distinguer de ceux qui n'ont pas quitté leur région d'origine. À Gao (cercles d'Ansongo) et à Ménaka, le touareg cohabite avec le songhoy méridional et septentrional. À Tombouctou (cercle de Goundam), une situation similaire se présente en ce qui concerne la "*tahanghaberat*", parler des Kel-Awza, qui vraisemblablement combine à l'image du *tadaksahakt*, le songhoy et du touareg.

3. Caractéristiques et structure de l'alphabet *tifinagh*

Le *tifinagh* se distingue par ses caractères uniques et sa structure consonantique. Il est utilisé pour la transcription des langues berbères et est associé à l'identité berbère, en

3.2. Système alphasyllabique

Dans le système alphasyllabique chaque caractère représente à la fois une consonne et une voyelle. En touareg, toutes les consonnes sont associées à un même son vocalique, le schwa (/ə/). Le tableau ci-dessous présente la dénomination des consonnes :

Tableau n°2 : Tableau récapitulatif des différentes dénominations des consonnes de l'alphabet tifinagh

Source : Le tableau présenté ci-dessus est une reconstitution faite par nous-mêmes basée sur l'alphabet latin,

N°	Touareg (<i>tifinagh</i> /latin)	API	N°	Touareg (<i>tifinagh</i> /latin)	API
1	/⓪/(b)	[əb]	16.	/Ⓜ/(z)	[əz]
2	/Ⓛ/(m)	[əm]	17	/ⓔ/(t)	[ət]
3	/ⓗ/(f)	[əf]	18.	/ⓔ/(d)	[əd]
4	/Ⓢ/(t)	[ət]	19.	?/!	[ə!]
5	/Ⓛ/(d)	[əd]	20.	/Ⓞ/(s)	[əs]
6	/Ⓛ/(n)	[ən]	21.	/Ⓜ/(k)	[ək]
7	/Ⓞ/(r)	[ər]	22.	/Ⓢ/(g)	[əg]
8	/Ⓜ/(u-w)	[əw]	23.	/Ⓢ/(ŋ)	[əŋ]
9	/Ⓢ/(y)	[əj]	24.	/ⓂⓂ/(q)	[əq]
10	/Ⓜ/(l)	[əl]	25.	/ⓂⓂ/(x)	[əx]
11	/Ⓞ/(s)	[əs]	26.	/Ⓜ/(y)	[əy]
12	/Ⓢ/(z)	[əz]	27.	/Ⓜ/(h)	[əh]
13	/Ⓢ/(z)	[əz]			
14	/Ⓢ/(j)	[əj]			
15	/Ⓞ/(s)	[əs]			

qui est actuellement utilisé pour la transcription officielle du touareg.

En touareg, les consonnes sont réalisées comme si elles étaient précédées du son voyelle [ə]. Ainsi, on réalise [əb] pour la lettre /⓪/ (b) et [əm] pour la lettre /Ⓛ/ (m). Cette approche de la réalisation des consonnes peut constituer une solution aux multiples difficultés orthographiques causées par le schwa. Il est possible de s'en passer en position initiale dans tous les mots touaregs.

3.3. Formes des lettres

Les formes des *tifinagh* sont : les lignes droites (Ⓜ), les points (:), les triangles (Ⓛ) et les cercles (Ⓞ). Ces formes peuvent être combinées pour former des caractères plus complexes : ⓪, .Ⓞ, Ⓢ et Ⓞ.

3.4. Alphabet monocaméral

Le *tifinagh* ne distingue pas entre les majuscules et les minuscules. Les caractères sont généralement de taille et de forme similaires, quel que soit le sens de la lecture ou leur position dans un mot :

- dans le sens de gauche à droite : ⓈⓄⓈ (épouse) Ⓢ (de/pour) ⓄⓈ (Alou)
- dans le sens de droite à gauche (Alou) ⓄⓈ (de/pour) Ⓢ épouse) ⓈⓄⓈ

3.5. Adaptabilité linguistique

L'écriture *tifinagh* est conçue de manière à pouvoir représenter les particularités phonétiques des langues berbères. L'exemple marocain atteste qu'ils sont adaptables pour

l'écriture de toutes les langues berbères. L'Institut royal de la Culture amazighe (IRCAM) a donné un excellent exemple en démontrant que les alphabets consonantiques peuvent être adaptés ou réadaptés. Un exemple probant en est ce manuel scolaire de 2^e année produit par l'IRCAM :



Fig 1 Production de l'IRCAM citée par Barqach *et al* (2021)

3.6. Évolution des formes

Le *tifinagh* a connu des développements et des adaptations engendrant ainsi l'émergence de diverses variantes régionales. À titre illustratif, ce tableau des différentes variations régionales du *tifinagh*, telles que présentées par Aghali-Zakara (1984 : 13-20). Les récents développements apportés par les chercheurs de l'IRCAM ne sont pas inclus dans ce tableau :

Tableau n°3 : Le récapitulatif des variantes régionales du *tifinagh*

	Ahagggar (Algérie)	Ghat (Libye)	Aïr (Niger)	Azawagh (Niger-Mali)	Adghagh (Mali)
a	·	·	·	·	·
b	ⵉ	ⵉ	ⵉ	ⵉ	ⵉ
d	ⵏ	ⵏ	ⵏ	ⵏ	ⵏ
f	ⵎ	ⵎ	ⵎ	ⵎ	ⵎ
g	ⵔ	ⵔ	ⵔ	ⵔ	ⵔ
h	ⵙ	ⵙ	ⵙ	ⵙ	ⵙ
j	ⵛ	ⵛ	ⵛ	ⵛ	ⵛ
k	ⵝ	ⵝ	ⵝ	ⵝ	ⵝ
l	ⵞ	ⵞ	ⵞ	ⵞ	ⵞ
m	ⵟ	ⵟ	ⵟ	ⵟ	ⵟ
n	ⵠ	ⵠ	ⵠ	ⵠ	ⵠ
q	ⵡ	ⵡ	ⵡ	ⵡ	ⵡ
r	ⵢ	ⵢ	ⵢ	ⵢ	ⵢ
s	ⵣ	ⵣ	ⵣ	ⵣ	ⵣ
t	ⵤ	ⵤ	ⵤ	ⵤ	ⵤ
w	ⵥ	ⵥ	ⵥ	ⵥ	ⵥ
x	ⵦ	ⵦ	ⵦ	ⵦ	ⵦ
y	ⵧ	ⵧ	ⵧ	ⵧ	ⵧ
z	⵨	⵨	⵨	⵨	⵨
ⵉ	⵩	⵩	⵩	⵩	⵩

Source : Tableau des *tifinaghs* (alphabet touareg) selon Agali Zakara (1984)

L'observation du tableau n°3 ci-dessus met en évidence les évolutions et les variations des *tifinagh*.

4. Proposition d'une écriture fonctionnelle

La recherche d'un alphabet optimal pour les langues africaines doit constituer une préoccupation des politiques des pays africains. Depuis 1966, il a été démontré que l'adoption des alphabets pour les langues africaines s'inscrit dans une logique visant à se rapprocher du français, malgré l'absence de similitudes entre ces langues et le français. La question qui se pose est la suivante : faut-il rompre d'avec le français en adoptant des systèmes d'écriture authentiques ? La suite du travail examine cette problématique.

4.1. Émergence de l'alphabet contemporain touareg en 1966 : Contexte, avantages et inconvénients

Les alphabets nationaux ont été adoptés à la conférence de l'UNESCO au cours de laquelle quatre LN, dans le cas du Mali, ont été retenues pour être transcrites : Le bamanankan, le fulfuldé, le songhoy et le tamasheq (touareg). Les travaux ont été réalisés dans une commission spécifique à chaque langue. La commission chargée du touareg comprenait, entre autres, deux maliens ainsi que deux experts étrangers.

L'alphabet retenu a une partie commune avec ceux des trois autres LN. Mais il a aussi sa spécificité :

- les digraphes / gh / et / kh / (et / x / ;
- les consonnes croisées pour symboliser les emphatiques : d (d), s (s), t (t), z (z) ;
- le schwa (/ ə /), souvent désigné à l'époque comme la « voyelle centrale ».

Très rapidement, la pratique a révélé les imperfections de cet alphabet, notamment au niveau de ces « symboles particuliers ». C'est alors que, sous l'impulsion de chercheurs étrangers, les digraphes et les croisées ont été remplacés par les symboles en usage à ce jour. Ainsi, « gh » est noté (/ɣ /) et « kh » est noté (/ħ /). En ce qui concerne les consonnes croisées : les lettres d (d), s (s), t (t), z (z) et l (l) utilisées pour transcrire les consonnes emphatiques ont été remplacées respectivement par les consonnes ci-après : /ḍ/, /ṣ/, /ṭ/, /ẓ/ et /ḷ/. Cet aménagement linguistique a été appuyé par des arguments scientifiques et/ou pédagogiques acceptables.

Lors de la Conférence de l'UNESCO en 1966, la participation des linguistes africains aux commissions de travail, qui étaient organisées par langue, était limitée voire inexistante. Jusqu'à ce moment-là, la majorité, voire la totalité des travaux effectués sur les langues africaines avaient été réalisés par des chercheurs non africains ayant utilisé un système de notation basé sur l'API, plus standardisé, plus performant et mieux maîtrisé.

En ce qui concerne la langue touarègue, un responsable nigérien (qui n'était pas présent lors de la conférence de l'UNESCO) a néanmoins exprimé, à juste titre, son étonnement après avoir pris connaissance des travaux de la conférence : « pourquoi dote-t-on d'un alphabet une langue qui en a déjà un ? ».

Tous les éléments semblent réunis pour ne pas faire d'efforts afin de reconnaître le cas spécifique du touareg et de lui donner enfin la possibilité d'être transcrit dans sa propre écriture. La participation des maliens au sein de la commission de la langue touarègue était également peu satisfaisante en termes de qualité. Les Touaregs présents étaient des militants fervents dans la promotion et la préservation de la langue touarègue. Toutefois, ils étaient

moins préparés politiquement et linguistiquement, n'ayant pas suivi une formation formelle en linguistique pour aborder ces questions complexes.

Il convient de souligner que cette forme d'écriture inspirée de l'API représente une piste prometteuse pour favoriser un bilinguisme scripturaire dans le contexte d'un système éducatif utilisant le français et les LN. Ag Agouzoum, (2019 : 447). Par exemple, dans le cas du touareg, on retrouve quinze lettres consonantiques qui sont à la fois écrites et prononcées de la même manière qu'en français : «b», «d», «f», «g», «h», «k», «l», «m», «n», «r», «s», «t», «w», «y», «z». Or, l'alphabet *tifinagh* diffère considérablement du système latin, ce qui limite son utilité en tant que passerelle vers le français. Alors que l'utilisation d'un alphabet basé sur le latin pour transcrire les LN peut être un atout pour réussir l'articulation LN / français, Galtier (2014) constate que l'utilisation de l'alphabet des LN comme interface du français dans un contexte bilingue n'a jamais été une réussite en soi. Au contraire, selon lui, cela engendre des problèmes significatifs, notamment en ce qui concerne l'apprentissage des lettres de l'alphabet, les technologies graphiques, la graphie des mots empruntés, des noms propres et des sigles, lors de la transition des LN vers le français.

Pour Savage l'alphabet choisi pour écrire une langue doit être proche des locuteurs de cette langue.

[...] Quelles que soient les préférences des uns et des autres, une écriture se doit d'être fonctionnelle, économique et pratique. Elle doit être conçue pour faciliter aux locuteurs de la langue, utilisateurs privilégiés de leur langue vernaculaire, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture [...] Si on veut établir pour une langue, quelle qu'elle soit, une graphie fonctionnelle autant pour la lecture que pour l'écriture, il est indispensable d'analyser cette langue telle qu'elle est perçue par ses locuteurs. Une écriture se doit d'être au service des locuteurs eux-mêmes plutôt qu'au service d'étrangers, d'une élite ou d'une infime minorité [...] (Savage, 2007)

4.2. Tifinagh : Perspectives hypothétiques

D'un point de vue étymologique, il présente une forte ressemblance avec l'expression "*tifanagh*" qui se traduit par "elle nous a donné". Il est plausible que cette expression ait donné le mot "*tifinagh*", utilisé aujourd'hui pour désigner l'alphabet. Il convient de noter l'existence d'autres théories.

Dans cette étude, "*tifinagh*" est employé au masculin singulier, précédé de l'article défini masculin singulier "le", lorsqu'il fait référence à l'alphabet, et au pluriel, accompagné de l'article défini masculin pluriel "les", lorsqu'il désigne les caractères. Il convient de souligner qu'en touareg, ce terme est systématiquement utilisé au féminin pluriel, marqué par le morphème "*ti*". Les vocables "*Touareg*" et "*Kel-tamasheq*" sont employés pour identifier le groupe ethnique, tandis que "*touareg*" et "*tamasheq*" font référence à la langue. En terme francisé on dira : "*Kel-tamasheq*" ou "*Kal-tamasheq*" qui signifie "ceux de la langue *tamasheq*". C'est la seule appellation qui fait l'unanimité. Elle est non seulement reconnue mais aussi acceptée de tous. (Ag Agouzoum *et al* : 2023 : 55-68)

En ce qui concerne l'origine de l'alphabet *tifinagh*, des chercheurs ont proposé l'hypothèse selon laquelle il serait dérivé de l'ancien libyque. Cependant, il existe un consensus parmi les auteurs quant à son caractère ancien. Selon Boukous (2012), l'utilisation de cet alphabet remonte à une période de haute antiquité.

Sans se laisser entraîner dans le débat non résolu sur l'origine du *tifinagh* (Casajus, 2013), cet alphabet est authentiquement touareg et présente une remarquable antiquité. Lorsque son officialisation a été envisagée au Maroc pour écrire l'amazigh, les chercheurs se sont tournés vers le berbère du sud, à savoir le touareg, afin de reconstituer le patrimoine du *tifinagh*. La contribution des Touaregs à l'évolution du *tifinagh* a été reconnue, comme le confirment les recherches menées par Barqach *et al* (2021).

Le *tifinagh* est répandu dans l'environnement touareg, bien qu'il ne soit utilisé que de manière ludique. Selon Chacker (2002), cet alphabet a principalement une fonction ludique, telle que l'échange de messages amoureux et les jeux relatifs à l'apprentissage des tournures linguistiques, ainsi qu'une fonction symbolique, telle que les marques de propriété et les signatures. Pour lui, son utilisation pratique se limite à la rédaction de courts messages. On le retrouve par tout sur des rochers dans tout le Sahara. L'écriture est phonétique et consonantique. Il n'existe pas de voyelles, à l'exception de / a / noté en position finale. La gémation n'est jamais notée, ainsi que certaines consonnes mal attestées.

À quelques variantes près, c'est le même alphabet en Algérie, au Maroc, en Lybie, au Mali et au Niger. Mais son utilisation régresse à cause de l'arabisation des Touaregs. Actuellement, au Mali, il est plus utilisé dans la région de Kidal et dans le cercle de Ménaka que partout ailleurs.

Au Niger, les *tifinagh* ont été utilisés aux côtés de l'alphabet tiré de l'API. C'est pourquoi le sentiment de frustration culturelle y est beaucoup moins aigu qu'au Mali. En dehors de l'alphabétisation des adultes, on observe une renaissance du *tifinagh*. Par exemple, les missionnaires chrétiens présents au Niger ont traduit quelques extraits des évangiles, pour lesquels nous disposons déjà d'une copie. Cela témoigne de l'intérêt croissant pour l'utilisation du *tifinagh*.

La mise à l'écart des *tifinagh* a été utilisée par la rébellion de 1990 parmi les griefs retenus contre l'État malien. La négociation du Pacte national était une occasion inattendue pour demander la reconnaissance officielle des *tifinagh*. Hélas ! Elle n'a pas été exploitée !

Le système éducatif marocain constitue un exemple convaincant de la capacité d'adaptation et des *tifinagh*. En ce qui concerne le Mali, à défaut de faire marche arrière et d'autoriser l'alphabet *tifinagh* pour écrire désormais le touareg, il peut, au moins, encourager l'utilisation de cet alphabet au sein des activités communautaires. Cela présente deux avantages : l'alphabétisation d'un grand nombre de personnes et la préservation de la langue et de la culture. Il convient de souligner l'attachement des Touaregs à cette écriture. Dans les zones conservatrices comme Ménaka par exemple, les Kel Tamasheq se nomment "les Kel *tifinagh*" pour faire référence à leur identité.

Alors pour résumer la problématique des *tifinagh*, on est devant les faits et les questions suivantes :

- Les *tifinagh* font partie intégrante du patrimoine culturel des Touaregs. Leur mise à l'écart est perçue comme un affront à l'amour propre des Touaregs qui se sentent ainsi amputés de l'un des aspects le plus caractéristique de leur identité.
- Cet alphabet est-il capable de porter haut l'essor scientifique de la langue touarègue en une période où il faut avancer sans opacité au même rythme que les autres pour ne pas être coupé d'eux ou rester définitivement derrière eux.

- Cet alphabet conserve-t-il l'espoir d'être adopté un jour ?
- Cet alphabet peut-il cohabiter avec l'actuel ? Dans ce cas comment répandre son utilisation au sein d'une communauté qui pense déjà qu'on est plus proche du pouvoir par les langues écrites européennes, et plus proche du divin par la langue arabe écrite ?
- Un alphabet est une convention et aussi un compromis. C'est un outil qui s'améliore à l'usage. L'alphabet *tifinagh* reste dans ce cas perfectible comme tous les autres. A supposer que cette tâche d'amélioration soit matériellement possible, quelle utilisation du résultat peut être garantie (et par qui) dans l'intérêt de la langue et de la culture touarègue ?
- En dernier ressort que faut-il chercher à sauver : la langue ou son alphabet ?

Conclusion

Cette étude révèle des résultats significatifs. Les évolutions et les variations observées témoignent de l'adaptation continue du *tifinagh*. Bien que différentes régions et communautés utilisent des variantes légèrement différentes, l'ensemble de caractères de base reste inchangé, ce qui maintient une cohérence dans la communication écrite entre les berbérophones. Toutefois, le travail met en évidence les défis et les enjeux auxquels fait face la langue et la culture touarègues. La préservation du *tifinagh* en tant que patrimoine identitaire nécessite sa reconnaissance, même si cela se limite pour le moment au secteur.

En termes de perspectives, il est essentiel de considérer la promotion de l'alphabet *tifinagh* et son utilisation comme un moyen de préservation de la langue et de la culture touarègues.

Références bibliographiques

AG AGOUZOOM (Alou), HAMADOU (Abdoul karim) et CISSE (Aliou Altamine), « Sécurité sociale et familiale : sémantique de l'honneur chez les iwillimidan de Ménaka (Mali) » dans Désiré ANY [dir.], *sécurité et paix en Afrique*, Côte d'Ivoire, L'harmattan, Collection Arc-En-Ciel, 2023, pp. 55-68.

AG AGOUZOOM (Alou), *Éléments de description phonologique et morphologique du tamasheq, dialecte standard du Mali en vue de son utilisation à l'école dans un contexte bilingue*, Thèse de doctorat, INALCO, Paris, 2019.

AG AGOUZOOM (Alou), *Étude contrastive de quelques éléments morphophonologiques de deux dialectes du Tamasheq parlés dans le Cercle de Ménaka: la tawəlləmmədt et la tadabakart*, Mémoire, Bamako, ENSUP, 1999.

AGHALI-ZAKARA (Mohamed), « Vous avez dit "touareg" et "tifinagh" ? », in *Bull. des Études Africaines*, Inalco, n° 7, 1984, pp 13-20.

BARQACH (El Mustapha) et RABIH (Driss) « Le tifinagh / alphabet berbère : histoire et statut actuel », in *Itinéraire(s) n°11-Lettre de la recherche et de international*, Novembre 2021. URL: <http://www.inalco.fr/itineraires/11/tifinagh/alphabet-berbere-histoire-statut-actuel>. (Consulté le 25 mai 2023).

BOUKOUS (Ahmed), *Revitalisation de la langue amazighe : défis, enjeux et stratégies*, Rabat, Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), 2012, 359p.

BOUMALK (Abdallah) « Conditions de réussite d'un aménagement efficient de l'amazigh », in *Asinag*, 3, Rabat, Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) 2009, pp. 53-61

BOUNFOUR (Abdellah), « Manuscrits berbères (en caractères arabes) », in *Encyclopédie berbère* [En ligne], 30 | 2010, document M34a, mis en ligne le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopédie-berbère/448>. (Consulté le 25 mai 2023).

CAMPS (Gabriel), « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », in *Bulletin archéologique du CTHS*, 10-11b, 1977, pp. 143-166.

CASAJUS (Dominique), « Sur l'origine de l'écriture libyque. Quelques propositions ». in *Afriques: débats, méthodes et terrains d'histoire*, 2013, 14 p.

CHAKER (Salem), « L'écriture Libyco-Berbère. Etat des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistiques », in *Colloque annuel de la SHESL*, Lyon-ENS, 2002. URL : https://www.centrederechercheberbere.fr/tl_files/doc-pdf/libyque.pdf. (Consulté le 25 mai 2023).

CHAKER (Salem), *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Paris, Editions du CNRS, 1984, 291 p.

CHAKER (Salem), *L'écriture libyco-berbère. État des lieux et perspectives*, 2011. URL : <https://www.centrederechercheberbere.fr/lecture-libyco-berbere.html>. Consulté le 22/05/2023. (Consulté le 25 mai 2023).

GALTIER (Gérard), « Le bilinguisme scripturaire et l'interface des alphabets en Afrique francophone », in : *Bruno Maurer*. [dir.], *La scolarisation dans les langues sans tradition scolaire : conditions d'une réussite*, revue *Dialogues et Cultures*, n° 60, Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), Bruxelles, 2014, pp. 87-97.

SAVAGE (André), « L'étude de la syllabation au service de l'écriture de la langue touarègue » in *2^{ème} Colloque Sur l'aménagement de tamazight dans le système éducatif algérien du 26 au 27 novembre 2007*. URL : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/8103>. (Consulté le 25 mai 2023).

LETTRES D'IVOIRE

PROTOCOLE DE RÉDACTION

I- Critères généraux

Lettres d'Ivoire, Revue de Littératures, Langues et Sciences Humaines, est une revue scientifique de l'Université de Bouaké. Sa parution est semestrielle. Elle alterne numéro libre et numéro thématique.

Le comité de rédaction de la revue ne publie que des articles originaux de haut niveau qui se rapportent aux Lettres, aux Langues et aux Sciences Humaines et rédigés selon les instructions du présent protocole de rédaction. Tout article qui ne respecte pas les exigences de présentation du protocole ne fera pas l'objet d'examen même si le contributeur s'est acquitté de ses droits.

Chaque article est soumis à un comité de lecture scientifique. Le manuscrit n'est accepté définitivement qu'à la suite d'une évaluation et sous réserve d'une prise en compte des recommandations faites.

Les textes soumis sont préparés en vue d'un arbitrage de la valeur scientifique à double insu selon les critères suivants :

- la pertinence de la problématique et du cadre théorique ou des analyses menées,
- la conformité du contenu développé avec cette problématique,
- la qualité rédactionnelle (la clarté de la langue, l'accessibilité des propos, la qualité d'exposition, la démarche d'ensemble "claire et logique"),
- la qualité de l'argumentation ou de la réflexion,
- la qualité et la richesse de la documentation (références bibliographiques) ainsi que la pertinence des ouvrages convoqués, relativement à l'actualité de la recherche dans le domaine concerné,
- et, pour les numéros thématiques, la prise en charge effective de la question proposée ainsi que la pertinence des développements menés par rapport à la problématique générale du numéro.

Les articles sont acheminés uniquement par courriel à : lettresdivoire@yahoo.fr. Les résultats des évaluations le sont aussi par la même voie.

Les auteurs des textes retenus reçoivent une copie de leur texte par courriel avec la mention « **Accepté** ».

II- Caractéristiques paratextuelles des articles

Le titre de l'article, le nom de l'auteur, son adresse électronique ainsi que l'université de provenance de l'auteur sont indiqués en début de texte.

Le corps du texte comprend nécessairement une introduction, un développement et une conclusion.

L'article, accompagné de résumés en français et en anglais d'environ 100 mots chacun et de 5 mots-clés, n'excède pas 5000 mots.

III- Paramètres de présentation des articles

III-1 : Mise en forme du texte et typographie

Le texte dactylographié en Arial Narrow 12 justifié est à interligne 1,5.

L'article ne comporte aucun caractère souligné.

Les phrases ne sont séparées que d'un espace.

Les titres et sous-titres sont en petits caractères d'imprimerie gras et la numérotation romaine continue est de rigueur (I- ; I-1 ; I-2 ; II ...).

Les signes de ponctuation (; : ! ?) sont précédés d'un espace insécable

Il n'y a pas d'interligne entre les paragraphes qui débutent par un alinéa de 0,75 cm.

Les notes de bas de page devront être présentées en simple interligne et en 10 points justifiés.

Le nombre de cartes, de photographies, de tableaux et de figures complexes doit être réduit pour des questions de logistique.

III-2 : Citations

Elles ne sont pas en italique.

III-2-1 : Citations courtes : Les citations courtes sont intégrées au texte et en guillemets français (doubles chevrons « »). Un espace insécable est inséré entre le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant. Les guillemets anglais (" ") ne sont utilisés que dans le cas de la mise entre guillemets d'une citation qui se trouve déjà entre guillemets français (« " »). Les guillemets allemands ne sont utilisés qu'entre les guillemets anglais ("'" "'").

III-2-2 : Citations longues : Les citations longues, c'est-à-dire de plus de trois (3) lignes, sont reproduites en simple interligne, sans guillemets, en Arial Narrow 10 et isolées en paragraphe par un retrait de 1 cm de chaque côté.

III-2-3 : Si la citation est en vers (hors corpus), les vers sont séparés par une barre oblique. Dans le cas d'une citation longues (plus de 3 vers), les vers ayant chacun leur ligne, il n'est plus requis de les séparer par une barre oblique.

III-2-4 : Les parties supprimées d'une citation ainsi que toute intervention dans une citation sont indiquées par des crochets droits [...].

III-2-5 : Les citations originales anglaises ou françaises restent dans leur langue d'origine. Si la citation est dans une autre langue que l'anglais ou le français, elle est accompagnée d'une traduction dans la langue de l'article. Cette traduction remplace le passage dans la langue d'origine qui est alors donné entre guillemets en notes infrapaginales, suivi de la référence bibliographique complète et de la mention : *notre traduction*.

III-2-6 : Toute modification typographique apportée à une citation doit être signalée par une modification en fin de citation : nous soulignons.

III-3 : Références et notes de renvoi

III-3-1 : Références

Les notes infrapaginales figurent au bas de chaque page et paraissent de façon continue (à chaque page).

L'appel de note est en exposant et suit immédiatement, avant les guillemets fermants et toute autre ponctuation, la citation ou le mot auquel il se rapporte.

Les titres d'œuvres prennent l'italique, de même que les expressions en langue autre que le français.

La première fois que l'on cite un titre ou un texte, une note donne sa référence bibliographique complète.

Pour un ouvrage, la note se présente comme suit : Prénom Nom, *titre de l'ouvrage*, ville d'édition, maison d'édition, année d'édition, pagination.

Pour un ouvrage collectif, n'inscrire que le premier auteur du collectif suivi de l'abréviation latine *et al.* en italiques.

Pour un article, la note se présente comme suit : Prénom Nom, « titre de l'article », *titre de la revue*, ville d'édition, année d'édition, n°, pagination.

III-3-2 : Bibliographie

Il est conseillé d'écrire tout le nom en caractère d'imprimerie suivi de tous les prénoms entre parenthèses.

Le volume et le numéro sont en chiffres arabes.

III-3-2-1 : Dans le cas d'une thèse ou d'un mémoire

NOM (Prénoms), *Titre*, nature du document (Thèse, Mémoire), Université de soutenance, année.

Exemple :

ANOÛ (Adjé Joseph), *Jeu et enjeux du discours rapporté dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université d'Abidjan, 2011.

III-3-2-2 : Dans le cas d'un article, d'un chapitre, d'un poème, etc.

NOM (Prénoms), « Titre » ou « Titre. Sous-titre » de l'article, titre de la revue en italique précédé ou non de la mention in ou dans, volume et/ou numéro, mois et année ou saison et année, pp. x-y.

Exemples :

JACQUEY (Marie-Clotilde), « Entretien avec Massa Makan Diabaté : "Etre griot aujourd'hui" », in *Notre Librairie : Littérature malienne*, n° 75-76, 1989, pp. 72-86.

SENGHOR (Léopold Sédar), « Femme noire », in *Poèmes*, Paris, éditions du Seuil, 1964, pp. 14-15.

III-3-2-3 : Dans le cas d'un ouvrage à auteur unique ou d'un collectif

NOM (Prénoms), *Titre* ou *Titre. Sous-titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, collection s'il y a lieu, année.

NOM (Prénoms), « Titre », dans Prénoms NOM [dir.], *Titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, collection, année, pp. x-y.

Exemple :

PAILLIER (Magali), *La Katharsis chez Aristote*, Paris, L'Harmattan, 2004.

III-3-2-4 : Dans le cas d'un article ou d'un ouvrage publié sur un site électronique

NOM (Prénoms), « Titre de l'article » ou « Titre. Sous-titre » de l'article, Titre de la revue en italique, numéro : Titre du numéro en italique, date de mise en ligne s'il y a lieu. Adresse électronique complète précédée de la mention URL : et suivie de la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

DOMINICY (Marc), « L'évocation discursive. Fondements et procédés d'une stratégie opportuniste », in *Semen* n°24 : *Linguistique et poésie : le poème et ses réseaux*. Mis en ligne le 17 mars 2008. URL : <http://semen.revue.org/6623>. (Consulté le 5 août 2011).

Achevé d'imprimer à Bouaké
Par l'Université Alassane Ouattara
En Juin 2023

Couverture : photographie des défenses d'éléphant (Musé National de Côte d'Ivoire)

N° D'EDITEUR : 0002
DEPOT LEGAL : N° 8084 du 29 août 2006
Troisième trimestre
(Imprimé en Côte d'Ivoire)